

COMMUNE DES CONTAM

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le MONTJOTE - L'UNION DE L

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2023

Nombre de membres :

En exercice: 15 Présents: 10 Pouvoirs: 2 Absents excusés: 3

Absents: 2 Votants: 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT-TROIS MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 17 MARS 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. François BARBIER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Noëlle GRAVAUD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Florian GIBIER, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: Mme Peggy LE BRUCHEC (donne pouvoir à Elisabeth Mollard), M. Bertrand DOLIGEZ (donne pouvoir à François Barbier), Marie-Noëlle LAVERTON

ABSENTS: Etienne JACQUET, Antoine BOISSET

OBJET: VOTE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS

DEL2023-29

Rapporteur: Gaëlle BLANCHARD

Il est rappelé au Conseil Municipal que le CCAS a pour mission de mettre en œuvre des actions sociales pour la population.

Dans cet objectif, et pour financer les actions réalisées,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour: 12 Contre: Abstention:

-D'ALLOUER au budget 2023 du CCAS une subvention de fonctionnement de 1 000 euros.

En Mairie, le 23 mars 2023 Le secrétaire de séance,

En Mairie, le 23 mars 2023 Le Maire, François BARBIER

* service running Haute-St

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme, Affichée le Acte certifié exécutoire le Télétransmis en sous-préfecture le Publié le